

Madame, Mademoiselle, Monsieur

La saison de basket 2022-2023 va reprendre ses droits et ses devoirs. Aussi afin de pouvoir bien commencer cette saison, vous trouverez ci-après les informations qui vous seront nécessaires pour vous inscrire ou inscrire votre enfant.

Les licences sont dématérialisées. **Les licences ne seront pas validées tant que le paiement ne sera pas effectué.**

Nous restons à votre disposition si vous rencontrez des difficultés ou si des questions persistent.

Pour finaliser votre inscription vous devez nous transmettre :

- Chèques à l'ordre de l'UJSBP (ou coupons sport du licencié ou coupons ANCV).
- Fiche de renseignements pour la saison 2022/2023. Ceci concerne les nouveaux licenciés dont les informations ont évolué. Veuillez bien noter votre adresse mail afin de recevoir les plannings de chaque week-end
- Autorisation parentale saison 2022/2023 ( instagram, facebook , site ujsbp le basket net)

par courrier adressé à Véronique Desclaux, 286 route Houn dou Bern, BUGLOSE, 40990 SAINT VINCENT DE PAUL, tél : 06 89 30 27 81

**Tout joueur doit s'acquitter de sa cotisation avant le début de la saison sportive.**  
**Possibilité de régler en 2 chèques.**

Vous trouverez ci-dessous les montants en fonction des catégories.

Année de naissance	Catégorie	Montant de la cotisation	Montant de la tombola (par foyer) Payable d'avance	Total à payer
2017- 2016	Baby basket	55€	20 €	75€
2015 – 2014	U9	75€	20 €	95€
2013 – 2012	U11	75€	20 €	95€
2011 – 2010	U13	78€	20 €	98€
2009 – 2008	U15	87€	20 €	107€
2007 - 2006	U17	87€	20 €	107€
A partir de 2005	U 18 à U20 ou étudiants	93 €	20 €	113 €
	Seniors	105€	20 €	125€

**Réductions familiales (uniquement sur la cotisation) :**  
 10% pour une cotisation de 2 joueurs.  
 20% pour une cotisation de 3 joueurs et plus.

**Exemple de paiement pour une famille de 2 joueurs :**  
 Prix total = ( Montant de la cotisation/ joueur – 10%) + assurance + tombola

Les carnets de la tombola seront remis en début de saison. Vous les vendez et vous récupérez ainsi les 20€ .

**Pour tous les dirigeants, entraineurs, arbitres et coachs le prix de la cotisation s'éleve à 25 euros.**

**Lors de la création de votre licence, si vous avez choisi de souscrire à une des options d'assurance proposées par la FFBB, n'oubliez pas de rajouter le montant de l'assurance au total à payer de la cotisation.**

Option A 2.17€  
 Option B 6.27€  
 Option A+ 2.53€  
 Option B+ 6.63€

**Si vous n'avez pas souscrit à une des propositions d'assurance, vous devez obligatoirement nous transmettre une attestation d'assurance couvrant la pratique de notre sport.**

Merci d'avance pour votre compréhension et votre collaboration.  
**LA PRESIDENTE**